

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1768

21 septembre 2006

### SOMMAIRE

Active Consulting for Technical Equipment, S.à r.l., Bridel .....	84860	Eurica S.A., Luxembourg .....	84834
Aegis Consulting S.A., Diekirch .....	84821	Euro Central AG, Weiswampach .....	84847
Aegis Consulting S.A., Diekirch .....	84822	Euro-Guss S.A., Echternach .....	84846
Agence de Voyages Simon S.A., Diekirch .....	84823	Ferian S.A., Wiltz .....	84835
Alenex S.A., Luxembourg .....	84864	Formalis S.A., Diekirch .....	84846
Antracit Créations S.A., Luxembourg .....	84864	Garage Simon S.A., Ingeldorf .....	84823
Astrea S.A., Luxembourg .....	84857	Haken S.A., Heinerscheid .....	84847
Auval-Lux S.A., Architectes Urbanistes Valentiny & Associés-Luxembourg, Wiltz .....	84824	Haspolux S.A., Weiswampach .....	84843
Bedrock Global Holding S.A., Wiltz .....	84841	Home Center Putz S.A., Schieren .....	84819
Bois-Matériaux Willy Putz, S.à r.l., Schieren .....	84821	Immo Pétrusse S.A., Luxembourg .....	84860
Boucherie de Diekirch S.A., Ingeldorf .....	84845	ImmoPlan-Benelux S.A., Untereisenbach .....	84825
BRP Lux 4, S.à r.l., Luxembourg .....	84835	Inotec Rohrsystem und Bau AG, Untereisenbach .....	84847
Cactus Bazar II S.A., Diekirch .....	84846	Jonamy S.A., Luxembourg .....	84840
Cadlux S.A., Luxembourg .....	84849	Jonamy S.A., Luxembourg .....	84840
Café Brasserie d'Maerter Stuff, S.à r.l., Mertert .....	84845	Jonamy S.A., Luxembourg .....	84840
Capi, S.à r.l., Wiltz .....	84835	K & K Group, S.à r.l., Luxembourg .....	84863
Charlie S.A., Luxembourg .....	84863	K & K Group, S.à r.l., Luxembourg .....	84863
Circo, S.à r.l., Luxembourg .....	84822	KPI Retail Property 15, S.à r.l., Luxembourg .....	84861
Clearway, S.à r.l., Eselborn .....	84823	Lineas S.A., Luxembourg .....	84864
Compagnie de Développement de l'Eau S.A., Lu- xembourg .....	84848	Lumo-Invest S.A., Luxembourg .....	84858
Concept, S.à r.l., Bavigne .....	84847	Lumo-Invest S.A., Luxembourg .....	84858
Concept, S.à r.l., Bavigne .....	84848	Lumo-Invest S.A., Luxembourg .....	84858
Crescendo 1, S.à r.l., Luxembourg .....	84818	Lumo-Invest S.A., Luxembourg .....	84858
Crescendo 1, S.à r.l., Luxembourg .....	84818	Mecachrome Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	84843
Crescendo 1, S.à r.l., Luxembourg .....	84818	Media Translations and Accountancy, S.à r.l., Weis- wampach .....	84843
D.D.B. S.A., Basbellain .....	84823	Metty Weyrich & Fils, S.à r.l., Vianden .....	84825
Danel S.A., Luxembourg .....	84861	Micky's Shop, S.à r.l., Echternach .....	84841
Daxa S.A., Sandweiler .....	84846	Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg .....	84861
Daxa S.A., Sandweiler .....	84846	Nextra International Sicav, Luxembourg .....	84819
De Jonge, S.à r.l., Alscheid .....	84821	Nordnet Securities Luxembourg S.A., Luxembourg .....	84858
Dikrecher Supermarkt S.A., Ingeldorf .....	84845	Panlogistic S.A., Luxembourg .....	84862
Diminu'tif, S.à r.l., Echternach .....	84835	Panlogistic S.A., Luxembourg .....	84862
DLV Invest S.A., Luxembourg .....	84860	Panlogistic S.A., Luxembourg .....	84862
Eurica S.A., Luxembourg .....	84834	PETTRAN, S.A. Pour le Transport de Produits Pé- troliers, Mertert .....	84859
Eurica S.A., Luxembourg .....	84834	PETTRAN, S.A. Pour le Transport de Produits Pé- troliers, Mertert .....	84859
Eurica S.A., Luxembourg .....	84834		

<b>PETRAN, S.A. Pour le Transport de Produits Pétroliers, Mertert</b> . . . . .	<b>84859</b>	<b>Socade S.A., Société alimentaire d'Echternach, Echternach.</b> . . . . .	<b>84820</b>
<b>PETRAN, S.A. Pour le Transport de Produits Pétroliers, Mertert</b> . . . . .	<b>84859</b>	<b>Socade S.A., Société alimentaire d'Echternach, Echternach.</b> . . . . .	<b>84820</b>
<b>PETRAN, S.A. Pour le Transport de Produits Pétroliers, Mertert</b> . . . . .	<b>84859</b>	<b>Société Immobilière Mont Saint-Lambert II S.A., Bertrange.</b> . . . . .	<b>84859</b>
<b>(La) Petite Fringale, S.à r.l., Rombach-Martelange</b> . . . . .	<b>84819</b>	<b>Star-One S.A., Wiltz.</b> . . . . .	<b>84835</b>
<b>(La) Petite Fringale, S.à r.l., Rombach-Martelange</b> . . . . .	<b>84820</b>	<b>Tarec Immobilière S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84864</b>
<b>Piguet Asset Management S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84864</b>	<b>Top Level Management, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>84841</b>
<b>Repeg Holdings Lux, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84841</b>	<b>Topaz Equities, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84825</b>
<b>Repeg Holdings Lux, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84842</b>	<b>Upside I Capital Partners S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84862</b>
<b>Riviera Aviation Support Services S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84848</b>	<b>Voyages Koob S.A., Ingeldorf.</b> . . . . .	<b>84824</b>
<b>Rockinvest S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84860</b>	<b>Voyages Simon S.A., Ingeldorf.</b> . . . . .	<b>84822</b>
<b>S.S.I. Participations &amp; Partners S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>84863</b>	<b>W.E.P. S.A., World Energy Program, Ospern</b> . . . . .	<b>84857</b>
<b>Sanitaires Willy Putz, Schieren S.A., Schieren</b> . . . . .	<b>84819</b>	<b>Willy Putz S.A., Schieren</b> . . . . .	<b>84821</b>
<b>Seva-Lux, S.à r.l., Hesperange</b> . . . . .	<b>84860</b>	<b>Wio Holz A.G., Dorscheid</b> . . . . .	<b>84843</b>
<b>Sniktaw S.A., Echternach</b> . . . . .	<b>84841</b>	<b>Xyste Finance et Participations S.A. Luxembourg, Luxembourg</b> . . . . .	<b>84857</b>

**CRESCENDO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 90.930.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

(079925.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**CRESCENDO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 90.930.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

(079926.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**CRESCENDO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 90.930.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

(079997.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**CRESCENDO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 90.930.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

(080002.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.690.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEXTRA INTERNATIONAL SICAV  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

(076316.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**SANITAIRES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 99.343.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06211, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.  
Pour SANITAIRES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.  
AREND & PARTNERS, S.à r.l.  
Signature

(971778.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**HOME CENTER PUTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 93.406.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06208, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.  
Pour HOME CENTER PUTZ S.A., S.à r.l.  
AREND & PARTNERS, S.à r.l.  
Signature

(971782.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**LA PETITE FRINGALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue de la Sapinière.  
R. C. Luxembourg B 104.453.

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

Ont comparu:

Monsieur Eloi Burhain, gérant, demeurant à L-8832 Rombach/Martelange, 7, rue de la Sapinière, ici représenté par Monsieur Jean-Louis Pierret, expert-comptable, demeurant à B-6640 Vaux-sur-Sûre, route de Neufchâteau 67, en vertu d'une procuration donnée à Rombach, le 12 mai 2006, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Monsieur Eloi Burhain est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée LA PETITE FRINGALE, S.à r.l., avec siège social à L-8832 Rombach, 7, rue de la Sapinière, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.453,

constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 juin 1996, acte publié au Mémorial C numéro 478 du 25 septembre 1996,

au capital social de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), divisé en cent parts sociales (100).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les constatations et résolutions prises par l'associé en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît comme dûment convoqué.

*Première résolution*

L'associé décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq virgule trente-deux euros (EUR 5,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (EUR 12.394,68) euros, à douze mille quatre cents (EUR 12.400,-) euros.

L'augmentation de capital a été souscrite pour la totalité par l'associé unique préqualifié et la libération de l'augmentation de capital a été faite par un apport en espèces, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Le capital social est divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre (EUR 124,-) euros chacune.

*Deuxième résolution*

Suite à cette résolution, l'associé unique a décidé d'adapter les statuts de la société et de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents (EUR 12.400,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros chacune.»

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont tous à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-L. Pierret, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 21 juin 2006, vol. 408, fol. 30, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 30 juin 2006.

L. Grethen.

(964322.3/240/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 juillet 2006.

**LA PETITE FRINGALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue de la Sapinière.

R. C. Luxembourg B 104.453.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 juillet 2006.

L. Grethen.

(964323.3/240/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 juillet 2006.

**SOCADE S.A., SOCIETE ALIMENTAIRE D'ECHTERNACH, Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.

R. C. Luxembourg B 93.392.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 10 mai 2006*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Koerich, Employé privé, Administrateur, Président;
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Blaschette, Employé privé, Administrateur;
- Monsieur Raymond Nockels, Consdorf, Employé privé, Administrateur;
- Madame Irène Nockels-Wirthor, Consdorf, Commerçante, Administratrice.

Est nommée Réviseur d'entreprises:

- La société MAZARS S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2006.

*Pour le président*

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06146. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(973279.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

**SOCADE S.A., SOCIETE ALIMENTAIRE D'ECHTERNACH, Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.

R. C. Luxembourg B 93.392.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973271.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

**WILLY PUTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 100.244.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06191, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour WILLY PUTZ S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(971784.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**BOIS-MATERIAUX WILLY PUTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.807.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06210, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour BOIS-MATERIAUX WILLY PUTZ, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(971792.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**DE JONGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9632 Alscheid, 20, um Bëchel.

R. C. Luxembourg B 100.318.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06193, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour DE JONGE, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(971798.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**AEGIS CONSULTING S.A., Société Anonyme,  
(anc. AEGIS PRODUCTIONS S.A.).**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 98.596.

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin,

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme AEGIS PRODUCTIONS S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 98.596,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Fernand Unsen, de résidence à Diekirch, en date du 19 février 1997, publié au Mémorial C numéro 259 du 28 mai 1997 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 juin 2002 (conversion du capital en euros) dont l'extrait a été publié au Mémorial C numéro 1271 du 2 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20, qui désigne comme secrétaire Madame Cindy Counhaye, employée privée, demeurant à B-Messancy.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nico Simon, clerc de notaire, demeurant à Weiswampach.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Modification de la dénomination de la société avec modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société. En conséquence, l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AEGIS CONSULTING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ sept cent soixante euros (EUR 760,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, C. Counhaye, N. Simon, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 4 juillet 2006, vol. 437, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 juillet 2006.

U. Tholl.

(973640.3/232/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**AEGIS CONSULTING S.A., Société Anonyme,**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 98.596.

Statuts coordonnés suivant acte du 29 juin 2006, reçu par M<sup>e</sup> Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

U. Tholl.

(973648.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**VOYAGES SIMON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 93.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00129, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(971710.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**CIRCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 100.328.

*Extrait des Résolutions du Conseil de Gérance tenu le 26 juin 2006*

Les membres du conseil de gérance de CIRCO, S.à r.l. («la société»), ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 29 juin 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

A. Botfield

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10539. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081169.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.



**GARAGE SIMON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9201 Ingeldorf, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 101.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00130, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(971719.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**AGENCE DE VOYAGES SIMON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 39, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 107.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00131, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(971722.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**CLEARWAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9748 Eselborn, 10, Cité Schleed.

R. C. Luxembourg B 101.530.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06188, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

*Pour CLEARWAY, S.à r.l.*

AREND &amp; PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(971804.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

---

**D.D.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9942 Basbellain, Maison 15.

R. C. Luxembourg B 101.856.

L'an deux mille six, le premier juin.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme D.D.B. S.A., avec siège social à L-9942 Basbellain, maison 15,

R.C.S. B 101.856,

constituée suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, alors notaire de résidence à Wiltz en date du 16 juillet 1996, publié au Mémorial C N° 507 du 9 octobre 1996.

L'assemblée choisit comme président Monsieur Daniel Bourguignon, administrateur de société, demeurant à L-9942 Basbellain, maison 15.

L'assemblée choisit comme secrétaire Madame Maria Grazia Montagna, administrateur de société, demeurant à L-9942 Basbellain, maison 15.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Kenny Bourguignon, administrateur de société, demeurant à B-6698 Grand-Halleux, 17, rue Rocher de Hourt.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarant se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

- 1.- Augmentation de capital.
- 2.- Fixation de la valeur nominale des actions à 100,- EUR.
- 3.- Modification subséquente de l'article 3 al. 1<sup>er</sup> statuts.
- 4.- Révocation du commissaire aux comptes et décharge.
- 5.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- 6.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante euros (93.750,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) par incorporation des bénéfiques reportés des années 2004 et 2005, tel que ceci découle des bilans de 2004 et 2005 dont des copies restent annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

*Deuxième résolution*

La valeur nominale des actions est fixée à 100,- EUR.

*Troisième résolution*

A la suite des résolutions précédentes, le texte de l'article 3 al.1. des statuts de la société est le suivant:

«**Art. 3. al. 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de cents euros (100,- EUR) chacune.»

*Deuxième et dernière résolution*

L'assemblée décide de révoquer la FIDUCIAIRE INTERNATIONAL S.A., avec siège social au 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société et de lui accorder pleine et entière décharge.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

Monsieur Marcel Dumont, né à Wardin (B), le 4 avril 1955, demeurant à Bourcy, 96 A, B-6600 Bastogne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Clervaux.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Bourguignon, G. Montagna, K. Bourguignon, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 6 juin 2006, vol. 355, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Rodenbour.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 27 juin 2006.

M. Weinandy.

(971138.3/238/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 juillet 2006.

**AUVAL-LUX S.A., ARCHITECTES URBANISTES VALENTINY & ASSOCIES-LUXEMBOURG S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 99.117.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 juillet 2006, réf. DSO-BS00029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971775.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**VOYAGES KOOB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 96.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00133, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(971724.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.



**METTY WEYRICH & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9416 Vianden, 6, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg B 102.060.

L'an deux mille six, le vingt-six juin.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée METTY WEYRICH ET FILS, S.à r.l., avec siège social à L-9416 Vianden, 6, rue des Jardins, constituée suivant acte reçu par le notaire Fernand Unsen en date du 19 novembre 1992, publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations, numéro 37 du 26 janvier 1993.

L'assemblée est composée de:

1. Monsieur François Weyrich, maître couvreur, demeurant à L-9416 Vianden, 6, rue des Jardins,
2. Monsieur Mathias Weyrich, maître couvreur, demeurant à L-9416 Vianden, 6, rue des Jardins.

Lesquels comparants déclarent agir en tant que seuls et uniques associés de la société pré désignée et requièrent le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leur résolution, prise à l'unanimité et sur ordre du jour conforme.

*Unique résolution*

Les associés décident de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de couverture, de ferblanterie et d'étanchéité, ainsi que toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Weyrich, M. Weyrich, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, vol. 618, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Siebenaler.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 juillet 2006.

F. Unsen.

(965500.3/234/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 juillet 2006.

**IMMOPLAN-BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 7, Haaptstrooss.

R. C. Luxembourg B 111.038.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

Signature.

(974086.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,-.**

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 118.112.

**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the seventh day of July.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

1. RAINWOOD S.A., a company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, duly represented by Me Habiba Boughaba, Attorney-at-Law, whose business address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Panama, on July 5, 2006;

2. ROSETTA INVESTORS LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, duly represented by Me Habiba Boughaba, Attorney-at-Law, whose business address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Panama, on July 5, 2006.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder, acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. RAINWOOD S.A. and ROSETTA INVESTORS LIMITED are the shareholders (the Shareholders) of TOPAZ EQUITIES Ltd, a company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the International Business Companies Act of the British Virgin Islands under the number 616 503 ( the Company),

II. That by a resolution of the board of directors of the Company validly adopted on July 5, 2006, a copy of which shall remain annexed to the present deed, the Company resolved to transfer its registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from Tortola, in the British Virgin Islands to the City of Luxembourg with immediate effect without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of the British Virgin Islands to give effect to that resolution have been duly performed.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from the British Virgin Islands to the City of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a private limited liability Company (société à responsabilité limitée) with the name TOPAZ EQUITIES S.à r.l. and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company to the City of Luxembourg;

3. Approval of the balance sheet of the Company as of July 5, 2006;

4. Amendment and complete restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in item 2. above, with the Company having a share capital of twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) divided into one hundred (1,000) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and reallocation of shares following consolidation of number of shares in issue;

5. To acknowledge the resignation, effective at the date of the Meeting, of the three (3) directors and to grant to each full discharge for the performance of his duties as director of the Company;

6. Appointment of four (4) managers for an unlimited duration; and

7. Establishment of the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company at L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Thereupon, the appearing parties, represented as stated here above, requested the undersigned notary to record that:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to transfer the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from the British Virgin Islands to the City of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Shareholders further declare that all formalities required under the laws of the British Virgin Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve that the Company adopts the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Third resolution*

The Shareholders approve the opening balance sheet of the Company as of July 7, 2006, a copy of which shall remain attached to the present deed.

#### *Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to amend and completely restate the Articles of Association of the Company so as to conform them to Luxembourg laws.

The restated Articles of Association of the Company shall read as follows:

### **I. Name - Registered Office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name TOPAZ EQUITIES, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. By a resolution of the board of managers of the Company, branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or economic or social events have occurred or are imminent and that these events would

interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art 4. Duration**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) represented by one hundred (1,000) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles

5.3. The Company may redeem its own shares. The decision to redeem the Company's own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital and shall automatically entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares. If the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

### **Art. 6. Shares**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.4. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.5. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Board of managers**

7.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

### **Art. 8. Powers of the board of managers**

8.1. All powers not expressly reserved to the general meeting of shareholders by the Law or the present Articles fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

**Art. 9. Procedure**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General Meetings of shareholders**

**Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. If the Company is hold by a single shareholder, this shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. Annual Accounts - Allocation of profits**

**Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and of the debts of the manager(s) and shareholders toward the Company, and a profit and loss account.

14.3. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of shareholders who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditor.

**Art. 15. Allocation of Profits**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company

is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 16. Dissolution - Liquidation**

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VII. General Provision**

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory Provision*

The first accounting year after the continuation of the Company in Luxembourg, which begins on the date of the present deed, ends in Luxembourg on December, 31, 2006.

### *Reallocation of Shares*

As a result of the consolidation of the number of shares representing the shares capital, each shareholder shall receive one (1) share in exchange for twenty-five (25) shares originally held.

New shares for a nominal amount of five thousand one hundred euro (EUR 5,100) will be issued and allocated to the Shareholders in proportion with their existing shareholding.

As a result, the share capital has been allocated as follows:

- Rainwood S.A. represented as stated above, five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each; and
- Rosetta Investors Limited represented as stated above, five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

### *Fifth resolution*

The shareholders resolve to acknowledge the resignation, effective at the date of the Meeting, of the three (3) directors, Mrs Marta Edghill, Mr George Allen and Mrs Carmen Wong, and to grant to each full discharge for the performance of his duties as director of the Company.

### *Sixth resolution*

The shareholders resolve to appoint the followings persons with effect as of today as managers of the Company for an unlimited duration:

- Mrs. Sonja Linz, Company Director, born in Bettembourg (Luxembourg) on April 10, 1958, with address at L-3254 Bettembourg, 179, route de Luxembourg;
- Mr. Pascal Noël, Company Director, born in Thionville (France) on May 31, 1962, with address at L-1353 Howald, 27, rue Père Conrad;
- Mr. Georges Deitz, Company Director, born in Luxembourg on June 8, 1958, with address at L-1411 Luxembourg, 11, rue des Dahlias; and
- Mr. Jan Rottiers, Belgian citizen, private employee, born in Naples (Italy) on October 31, 1964, with professional address at L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf (Luxembourg);

### *Seventh resolution*

The Shareholders resolve to establish the registered office, the principal establishment and place of effective management of the Company at L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

### *Declaration*

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.



**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le sept juillet.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

**A COMPARU:**

1. RAINWOOD S.A, une société constituée et organisée sous les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, dûment représentée par Me Habiba Boughaba, Avocat, dont l'adresse professionnelle est au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Panama, le 5 juillet 2006.

2. ROSETTA INVESTORS LIMITED, une société à responsabilité limitée incorporée et organisée sous les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, dûment représentée par Me Habiba Boughaba, Avocat, dont l'adresse professionnelle est au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Panama, le 5 juillet 2006.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. RAINWOOD S.A. et ROSETTA INVESTORS LIMITED sont les associés de TOPAZ EQUITIES Ltd, une société constituée et organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au International Business Companies Act of the British Virgin Islands sous le numéro 616 503 (la Société).

II. Que par résolution du conseil d'administration de la Société valablement adoptée le 5 juillet 2006, une copie de laquelle restera annexée au présent acte, la Société a décidé de transférer son siège social, son principal établissement et le lieu de gestion effective de la Société de Tortola aux Iles Vierges Britanniques à Luxembourg-Ville, avec effet immédiat, sans dissolution de la société mais au contraire, avec complète continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises par le droit des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à cette décision ont d'ores et déjà été accomplies.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg-Ville avec effet immédiat sans que la Société soit dissoute, mais au contraire avec une complète continuité légale et statutaire;

2. Adoption par la Société de la forme légale d'une société à responsabilité limitée avec le nom TOPAZ EQUITIES, S.à r.l. et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert de son siège social, de son principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société à Luxembourg-Ville;

3. Approbation du bilan de la Société au 5 juillet 2006;

4. Modification et refonte complète des statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les lois luxembourgeoises, en conséquence de l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise comme spécifiée au point 2 ci-dessus, la Société ayant un capital social de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000.-), divisé en mille (1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et réallocation des parts sociales suivant consolidation du nombre de parts sociales en émission;

5. Prise de connaissance de la démission, effective à la date de l'Assemblée, des trois (3) administrateurs, et accorder à chacun, pleine décharge pour l'exécution de leur mandat d'administrateur de la Société;

6. Nomination de quatre (4) gérants pour une durée illimitée; et

7. Etablissement du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société au L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Ces faits exposés, les parties comparantes, représentées comme décrit précédemment, prient le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

Les associés décident de transférer le siège social, le principal établissement et le lieu de gestion effective de la Société des Iles Vierges Britanniques vers la ville de Luxembourg avec effet immédiat, sans que soit dissoute la Société mais, au contraire, avec une complète continuité légale et statutaire. Les associés déclarent en outre que toutes les formalités requises selon les lois des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à un tel transfert, ont été dûment remplies.

*Seconde résolution*

Les associés décident que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée avec le nom TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera, à la date du présent acte, soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

*Troisième résolution*

Les associés approuvent le bilan d'ouverture de la Société au 7 juillet 2006 dont une copie restera attachée au présent acte.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident d'amender et de reformuler complètement les Statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les lois du Luxembourg.



Les Statuts de la Société se liront comme suit:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination TOPAZ EQUITIES, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

#### 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### II. Capital - Parts sociales

#### Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. La décision de racheter les parts sociales de la Société sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social et entraînera automatiquement une réduction du capital social par l'annulation de toutes les parts sociales rachetées. Si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables suffisantes sont disponibles quant au surplus du prix de rachat.

#### Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales émises.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

6.4. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.5. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par tout gérant de la Société agissant individuellement.

#### Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Aucune convocation préalable n'est requise si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou télécopie ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la simple signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par les signatures conjointes de deux gérants de la Société ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télécopie ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsqu'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions des associés peuvent être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie soit tous autres moyens de communication électronique y compris le courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société et un compte des pertes et profits.

14.3. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des associés qui devront spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, au commissaire.

### Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social, après continuation de la Société à Luxembourg débutera à la date du présent acte et se terminera à Luxembourg, le 31 décembre 2006.

### *Réallocation des parts sociales*

En conséquence de la consolidation du nombre de parts sociales représentant le capital social, chaque associé recevra une (1) part sociale en contrepartie de vingt-cinq (25) parts sociales originellement détenues.

Des nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille cent euros (EUR 5.100,-) seront émises et allouées aux Associés dans les proportions de leur détention existantes.

En conséquence, le capital social a été alloué comme suit:

- RAINWOOD S.A., représentée comme mentionné ci-dessus, cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune; et
- ROSETTA INVESTORS LIMITED, représentée comme mentionné ci-dessus, cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

### *Cinquième résolution*

Les associés décident de prendre connaissance de la démission, effective à la date de l'Assemblée, des trois (3) administrateurs, Mme Marta Edghill, M. George Allen et Mme Carmen Wong et d'accorder à chacun pleine décharge pour l'accomplissement de leur mandat d'administrateur de la Société.

### *Sixième résolution*

Les associés décident de nommer les personnes suivantes, avec effet immédiat en tant que Gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Mme Sonja Linz, administrateur de sociétés, né à Bettembourg (Luxembourg) le 10 avril 1958, dont l'adresse est à L-3254 Bettembourg, 179, route de Luxembourg;

- M. Pascal Noël, administrateur de sociétés, citoyen italien, né à Thionville (France) le 31 mai 1962, dont l'adresse est à L-1353 Howald, 27, rue Père Conrad;
- M. Georges Deitz, administrateur de sociétés, né à Luxembourg le 8 juin 1958, dont l'adresse est à L-1411 Luxembourg, 11, rue des Dahlias; et
- M. Jan Rottiers, citoyen belge, employé privé, né à Naples (Italie) le 31 octobre 1964, dont l'adresse professionnelle est à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf (Luxembourg).

*Septième résolution*

Les associés décident d'établir le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société au L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Dont acte, le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Boughaba et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 juillet 2006, vol. 437, fol. 63, case 3. – Reçu 7.566,55 euros.

*Le Releveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2006

H. Hellinckx.

(080821.3/242/540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**EURICA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.803.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069969.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**EURICA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.803.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069967.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**EURICA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.803.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069963.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**EURICA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.803.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069965.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**STAR-ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 98.455.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971742.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**CAPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 96.616.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**FERIAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 100.419.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971764.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**DIMINU'TIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne.  
R. C. Luxembourg B 98.782.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ09080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971810.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**BRP LUX 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 118.108.

**STATUTES**

In the year two thousand six, on the twenty-fourth of July.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BRPTE, BRPTX et GRP Senc, the registration of which being actually in progress, a company with registered office in L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch/Alzette,

by virtue of a proxy given in Monaco, Boston and Luxembourg, on July 20, 21 and 24, 2006.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

**Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

**Art. 2.** The Company may:

(i) carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

(ii) establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option, and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant to or for the benefit of subsidiaries and/or affiliates of the Company any assistance, loan, advance or guarantee;

(iii) take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

(iv) borrow from subsidiaries and/or affiliates and/or any other person or entity in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

**Art. 3.** The company is incorporated under the name of BRP LUX 4, S.à r.l.

**Art. 4.** The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its sole member or in case of plurality of members, by means of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period of time.

### **Title II.- Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) euro (EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

The capital may be changed at any time by a decision of its sole member or by decision of the members meeting, in accordance with article 9 of these article of association.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 7.** The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

### **Title III.- Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of the members fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

### **Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.



### **Title V.- Financial Year - Balance Sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

**Art. 11.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### **Title VI.- Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

### **Title VII.- General Provisions**

**Art. 13.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

#### *Subscription and Payment*

All the shares have been subscribed by BRPTE, BRPTX et GRP Senc, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2006.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred and sixty (1,760.-) euro.

#### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The named managers of the company for an undetermined period are:

a) Mr Christophe Gammal, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, residing in L-4247 Esch/Lallange, 108, route de Mondercange;

b) Mr David Harvey, company director, born on April 30, 1947, in London, residing Le Zodiaque, 15, avenue Crovetto Frères, MC-98000 Monaco, Monaco;

c) Mr Thomas W. Blumenthal, company director, born on February 13, 1959, in Los Angeles, California, USA, with professional address at 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

2) The Company shall have its registered office in L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, 8th floor.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRPTE, BRPTX et GRP Senc, en cours d'inscription au registre de commerce, une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal,

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch/Alzette,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, Boston et Luxembourg, les 20, 21 et 24 juillet 2006.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs co-associés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La Société peut:

(i) réaliser toutes transactions liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes entreprises sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des ces participations;

(ii) créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de titres et brevets de toute origine; la Société peut aussi acquérir des titres et brevets par voie d'investissements, souscription, prise ferme ou option, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; elle peut également accorder à des filiales et/ou aux sociétés appartenant au même groupe que la Société tous concours, prêt, avance ou garantie;

(iii) prendre toutes mesures et exercer toutes opérations, en ce compris et de manière non exhaustive, toutes transactions financières, personnelles et immobilières qui sont de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social;

(iv) emprunter de ses filiales et/ou de sociétés du groupe et/ou de toute autre personnes ou entités sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de BRP LUX 4, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par décision de l'assemblée des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

#### **Titre II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 9 des présents statuts.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

**Art. 7.** Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

#### **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps ad nutum avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

#### **Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

#### **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

#### **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

#### **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

##### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été toutes souscrites par BRPTE, BRPTX et GRP Senc, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cent soixante (1.760,-) euros.

##### *Résolutions*

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967, à Uccle, Bruxelles, demeurant à L-4247 Esch/Lallange, 108, route de Mondercange;

b) Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1947, à Londres, demeurant Le Zodiaque, 15, avenue Crovetto Frères, MC-98000 Monaco, Monaco;

c) Monsieur Thomas W. Blumenthal, administrateur de sociétés, né le 13 février 1959, à Los Angeles, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

2) Le siège de la Société est fixé à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, 8<sup>ième</sup> étage.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 14, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(080788.3/230/286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**JONAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.789.

---

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**JONAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.789.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069982.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**JONAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.789.

---

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069979.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**JONAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.789.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069974.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**MICKY'S SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6470 Echternach, 2, rue de la Montagne.  
R. C. Luxembourg B 97.266.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 juillet 2006.

G. Klein

(971814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**SNIKTAW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6440 Echternach, 30, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 106.514.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 juillet 2006.

G. Klein

(971818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**BEDROCK GLOBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 102.580.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971734.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**TOP LEVEL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 91.665.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2006.

Signature.

(971770.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 juillet 2006.

**REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 84.396.

In the year two thousand and six, on the sixth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

G.O. IA - SIV MALTA, LIMITED, a company incorporated under the laws of Malta, having its registered office at Valletta Building, South Street, Valletta VLT 11, Malta,

here represented by Ms Maria Estebanez, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Valletta, on June 29, 2006.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that:

It is the single partner of REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., (hereafter the Company), R.C.S. Luxembourg B 84.396, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, dated October 18, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 364 of 6th March, 2002.

The articles of association have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 3, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 675 of July 1, 2004.

This having been declared, the single partner, represented as stated above, has taken the following resolution:

*Unique resolution*

The single partner resolves to amend Article 17 of the Company's Articles of Association by inserting a new paragraph 2 having the following wording:

«**Art. 17., paragraph 2.** The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.»

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le six juillet.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

G.O. IA - SIV MALTA, LIMITED, une société de droit maltais, ayant son siège statutaire à Valletta Building, South Street, Valletta VLT 11, Malte,

ici représentée par Mademoiselle Maria Estebanez, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Valletta, le 29 juin 2006.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités en vertu desquelles elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l. (ci-après la Société), R.C.S. Luxembourg B 84.396, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 364 du 6 mars 2002.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 675 du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

L'associée unique, ici représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société par insertion d'un nouvel alinéa 2, ayant la teneur suivante:

«**Art. 17., alinéa 2.** Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser des dividendes intérimaires.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Estebanez, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 62, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(076273.2/230/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 84.396.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 995 du 6 juillet 2006 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(076276.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.



**MEDIA TRANSLATIONS AND ACCOUNTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 104.

R. C. Luxembourg B 105.660.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973223.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

**WIO HOLZ A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9833 Dorscheid, Maison 16.

R. C. Luxembourg B 105.838.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973228.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

**HASPOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 126B, Résidence Illenbour.

R. C. Luxembourg B 94.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(973237.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

**MECACHROME LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: CAD 18,000.**

Registered office: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 104.216.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh of June.

Before M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven.

There appeared:

- MECACHROME INTERNATIONAL INC., a company incorporated and governed by the laws of Canada, with registered office at 800, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1550, Montréal (Quebec) H3B 1X9, registered with the Corporations Canada under no. 420945-1,

here represented by Mr. Alain Noullet, private employee, with professional address at 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Canada. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of MECACHROME LUXEMBOURG, S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 104.216 («the Company»), with registered office at 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Bettingen, notary residing in Niederanven, of November 15, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 90 of February 1, 2005 and whose articles of association have been amended pursuant to:

- a deed of M<sup>e</sup> Bettingen, notary residing in Niederanven, of December 14, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations no. 486 of May 24, 2005;

- a deed of M<sup>e</sup> Bettingen, notary residing in Niederanven, of March 1, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations no. 891 of September 14, 2005;

- a deed of M<sup>e</sup> Bettingen, notary residing in Niederanven, of March 3, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations no. 889 of September 14, 2005; and

- a deed of M<sup>e</sup> Bettingen, notary residing in Niederanven, of May 17, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is fixed at eighteen thousand Canadian Dollars (CAD 18,000.-) divided into four hundred fifty (450) shares with a nominal value of forty Canadian Dollars (CAD 40.-) each, all subscribed and fully paid-in.

III. The appearing party, as sole shareholder of the Company, expressly declare to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect.

IV. The appearing party, as the liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled.

V. The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those currently unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be complete and closed.

VI. The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the execution of their mandate as from their appointment until the date of liquidation.

VII. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

VIII. The sole shareholder, as liquidator of the Company, resolved to authorize and empower any category B manager of the Company, acting individually, on behalf of the Liquidator, to perform all necessary bank transfers relating to the payment of the liquidation proceeds, to the payment of tax liabilities and to close the bank account of the Company when appropriate.

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated liquidation are estimated at EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

- MECACHROME INTERNATIONAL INC., une société constituée et régie suivant les lois du Canada, ayant son siège social au 800, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1550, Montréal (Quebec) H3B 1X9, enregistrée auprès de la Corporations Canada sous le numéro 420945-1,

ici représentée par M. Alain Noullet, employé privé, avec adresse professionnelle au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé au Canada.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de MECACHROME LUXEMBOURG, S.à r.l. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 104.216 (la «Société»), ayant son siège social au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven, en date du 15 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 90 du 1<sup>er</sup> février 2005 et dont les statuts ont été amendés par:

- acte de M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven en date du 14 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 486 du 24 mai 2005;

- acte de M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven en date du 1<sup>er</sup> mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 891 du 14 septembre 2005;

- acte de M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven en date du 3 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 889 du 14 septembre 2005; et par

- acte de M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven en date du 17 mai 2006, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix-huit mille dollars canadiens (CAD 18.000.-) représenté par quatre cent cinquante (450) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars canadiens (CAD 40.-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. La comparante, en qualité d'associée unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat.

IV. La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que le passif connu de la Société a été réglé.

V. L'activité de la Société a cessé et l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VI. L'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société dissoute pour leur mandat jusqu'à la date de la liquidation.

VII. Les livres de compte et documents relatifs à la Société dissoute seront conservés pendant une période de cinq ans au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

VIII. Le seul associé, en qualité de liquidateur de la Société, décide d'autoriser et mandater chaque gérant de catégorie B de la société, agissant seul, pour le compte du liquidateur, de procéder à tous les transferts bancaires nécessaires en relation avec le paiement du boni de liquidation, le paiement des dettes fiscales et de fermer le compte bancaire de la Société quand au moment approprié.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Noullet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 21, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2006.

P. Bettingen.

(076387.3/202/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

#### **DIKRECHER SUPERMAART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ingeldorf.

R. C. Luxembourg B 92.554.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973253.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

#### **BOUCHERIE DE DIEKIRCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ingeldorf.

R. C. Luxembourg B 92.583.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

#### **CAFE BRASSERIE D'MAERTER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6680 Merttert, 1, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 24.453.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

(067626.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

**CACTUS BAZAR II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 96.434.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973262.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

---

**FORMALIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Luxembourg B 95.188.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(973997.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

---

**EURO-GUSS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6439 Echternach, 15-19, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 93.141.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

Signature.

(974084.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

---

**DAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5230 Sandweiler, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature

*Mandataire*

(080368.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**DAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5230 Sandweiler, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.330.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature

*Mandataire*

(080436.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**INOTEC ROHRSYSTEM UND BAU AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 2, Am enneschten Eck.  
R. C. Luxembourg B 103.138.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

Signature.

(974087.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**HAKEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.  
R. C. Luxembourg B 104.991.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

Signature.

(974088.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**EURO CENTRAL AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.  
R. C. Luxembourg B 95.912.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2006, réf. DSO-BS00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

Signature.

(974089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2006.

**CONCEPT, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss.  
R. C. Luxembourg B 99.428.

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Alain Raymond Albert Ghislain Gilson, né le 8 février 1954 à Ixelles, Belgique, demeurant à L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss,

2.- Madame Marie Antoinette Catherine Wark, née le 27 août 1955 à Wiltz, demeurant à L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss.

Lesquels comparants, ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée CONCEPT, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 15 mai 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations 1990 numéro 465, page 22295; modifié par acte du même notaire du 7 décembre 1994, publié au Mémorial C 1995 numéro 181, page 181;

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 99.428;

- qu'elle a un capital de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) soit divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF), chacune;

- que les comparants sont les seuls et unique associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée CONCEPT, S.à r.l. avec siège social à L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss;

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite les comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions prises sur l'ordre du jour:

*Première résolution*

Les associés décident de changer l'objet social de la société et de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet le transport de marchandises par route avec des véhicules de moins de trois tonnes et demie.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'adresse du siège social pour l'adapter à la nouvelle numérotation et en conséquence le siège restant à Bavigne sera non plus maison 23A, mais au 11, Doerfstrooss.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social en euro et d'adapter l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4. alinéas 1<sup>er</sup> et 2.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-trois virgule neuf quatre six huit euros (123,9468 EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Enregistré à Wiltz, le 27 juin 2006, vol. 320, fol. 27, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juillet 2006.

A. Holtz.

(077294.3/2724/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

---

**CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 99.428.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juillet 2006.

*Pour la société*

A. Holtz

*Notaire*

(077295.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

---

**COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 64.375.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

*Signature*

(068192.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

---

**RIVIERA AVIATION SUPPORT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 83.228.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 26 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 79 du 16 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RIVIERA AVIATION SUPPORT SERVICES S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Signature*

(074419.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---



**CADLUX S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2134 Luxembourg, 56-58, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 118.107.

—  
STATUTES

In the year two thousand six, on the fourth of July.

Before Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. 9127-4183 QUEBEC Inc., a company incorporated under the laws of Québec, having its registered office at 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2B6 registered with Inspecteur Général des Institutions financières under number 1161393351, represented by Sylvie Drouin, director, and by Serge Pard, treasurer, both with professional address in 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montreal, Québec, Canada, H2Z 2B6, duly represented by Ms Aline Giersch, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Montreal, Québec, Canada on 27 June 2006.

2. CADLUX HOLDCO, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 104.525, duly represented by Kuy Ly Ang, manager, and by Brad Unsworth, manager,

here represented by Ms Aline Giersch, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 27 June 2006.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the mandatory of the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their respective capacities, have requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which they declare to establish as follows:

**Art. 1. Form and Name.** There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a public limited liability company (société anonyme) under the name of CADLUX S.A. (the Company) qualifying as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the Luxembourg act dated 22 March 2004 relating to securitisation (the Securitisation Act 2004).

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the board of directors of the Company (the Board).

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 22 below.

**Art. 4. Corporate objects.** The corporate objects of the Company are to enter into, perform and serve as a vehicle for, any securitisation transactions as permitted under the Securitisation Act 2004. To that effect, the Company may, *inter alia*, acquire or assume, directly or through another entity or vehicle, the risks relating to the holding or property of claims, receivables and/or other goods or assets (including securities of any kind), either movable or immovable, tangible or intangible, and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties, by issuing securities of any kind whose value or return is linked to these risks.

The Company may assume or acquire these risks by acquiring, by any means, the claims, receivables and/or assets, by guaranteeing the liabilities or commitments or by binding itself by any other means.

The Company may proceed to (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings) and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above). The Company may further acquire, hold and dispose of interests in partnerships, limited partnerships, trusts, funds and other entities.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity including under one or more issue programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In accordance with, and to the extent permitted by, the Securitisation Act 2004, the Company may also give guarantees and grant security over its assets in order to secure the obligations it has assumed for the securitisation of these

assets or for the benefit of investors (including their trustee or representative, if any) and/or any issuing entity participating in a securitisation transaction of the Company. The Company may not pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, unless permitted by the Securitisation Act 2004.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects, to the largest extent permitted under the Securitisation Act 2004.

In accordance with the Securitisation Act 2004, the Board is entitled to create one or more compartments (representing the assets of the Company attributable to an issue of securities) corresponding each to a separate part of the Company's estate.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) consisting of 3,100 (three thousand one hundred) shares in registered form with a par value of EUR 10.- (ten euro) each.

The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles, as prescribed in article 22 below.

**Art. 6. Shares.** The shares are and will remain in registered form.

A register of the shareholders of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholders. Such register shall set forth the name of each shareholders, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in this register.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

**Art. 7. Transfer of shares.** The transfer of shares shall be effected by a written declaration of transfer registered in the register of the shareholders of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

**Art. 8. Debt securities.** Debt securities issued by the Company in registered form (obligations nominatives) may, under no circumstances, be converted into debt securities in bearer form (obligations au porteur).

**Art. 9. Meetings of the shareholders of the Company.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting on the first Tuesday of the month of April of each year at 9 am. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board exceptional circumstances so require.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

**Art. 10. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.** The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 11. Management.** The Company shall be managed by a Board composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting of the shareholders of the Company. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company.

**Art. 12. Meetings of the Board.** The Board may appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

The Board shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall be in Luxembourg.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all director at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, valid under Luxembourg law, is affixed, of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail (to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed) another director as his or her proxy.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by such means as is, for example, described under paragraph 6 of this article 12. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every directors (résolution circulaire). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 13. Minutes of meetings of the Board.** The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the chairman of the Board who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any directors of the Company.

**Art. 14. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of acquisition, disposition and administration in the Company's interest, including the power to transfer, assign or dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitisation Act 2004. All powers not expressly reserved by the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915) or by the Articles to the general meeting of shareholders of the Company fall within the competence of the Board.

**Art. 15. Delegation of powers.** The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company. An appointment of a member of the Board as managing director of the Company is subject to previous authorisation by the general meeting of the shareholders of the Company.

The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 16. Binding signatures.** The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by the joint signatures of two directors or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power.

**Art. 17. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as directors, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company.

**Art. 18. Auditor.** The operations of the Company shall be supervised by one or more independent external auditors (réviseurs d'entreprises). The auditor(s) shall be appointed by the Board in accordance with the Securitisation Act 2004. The Board will determine their number, their remuneration and the term of their office.

**Art. 19. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on 1st December each year and shall terminate on 30th November of the following year.

**Art. 20. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

The general meeting of the shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

**Art. 21. Dissolution and liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 22 below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**Art. 22. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by a general meeting of shareholders of the Company, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915.

**Art. 23. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 and the Securitisation Act 2004.

#### *Transitory Provisions*

- 1) The first business year begins today and ends on 30 November 2006.
- 2) The first Annual General Meeting of the shareholders of the Company will be held in 2007.

#### *Subscription*

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe to 3,100 (three thousand one hundred) shares representing the total share capital as follows:

1) 9127-4183 QUEBEC Inc., prenamed, three thousand ninety-nine shares . . . . .	3,099
2) CADLUX HOLDCO, S.à r.l., prenamed, one share . . . . .	1
Total: three thousand one hundred shares . . . . .	3,100

All these shares have been paid up by the shareholders to an extent of 100% (one hundred per cent) by payment in cash, so that the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) paid by the shareholders is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

#### *Statement*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Companies Act 1915 have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Companies Act 1915.

#### *Costs*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 5,000.- (five thousand euro).

#### *Extraordinary General Meeting of Shareholders*

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. the number of directors is set at 3 (three) directors;
  2. that there be appointed as members of the board of directors of the Company:
    - a) Mr Kuy Ly Ang, company director, whose professional address is at 154, rue Albert Uden, 2652 Luxembourg;
    - b) Mr James Bradley Unsworth, company director, whose professional address is at Herengracht 483, Amsterdam 1017 BT, The Netherlands;
    - c) Mr Marc Boudreau, company director, with professional address in 1000, place Jean-Paul-Riopelle, bureau A-300, Montreal, Québec, Canada, H2Z 2B6.
  3. that the terms of office of the members of the board will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2011; and
  4. that the address of the registered office of the Company is at 56- 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.
- Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, the said proxyholder of the parties appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. 9127-4183 QUEBEC Inc., une société de droit québécois ayant son siège social à 1000, place Jean-Paul Ropelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2B6, enregistrée auprès de l'Inspecteur général des institutions financières sous le numéro 1161393351, représentée par Sylvie Drouin, administrateur, et par Serge Pard, trésorier, ayant leur adresse professionnelle à 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2B6, ici représentée par Melle Aline Giersch, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Montréal, Québec, Canada, le 27 juin 2006.

2. CADLUX HOLDCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 104.525, représentée par Kuy Ly Ang, gérant, et par Brad Unsworth, gérant, ici représenté par Melle Aline Giersch, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 juin 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des parties comparantes ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises ensemble à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et qu'elles ont arrêté comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** Il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société anonyme sous la dénomination de CADLUX S.A. (ci-après, la Société) ayant la qualité de société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (ci-après, la Loi sur la Titrisation de 2004).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg). Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une période indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents Statuts, telle que prescrite à l'article 22 ci-après.

**Art. 4. Objet social.** La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi sur la Titrisation de 2004. A cet effet, la Société peut, entre autre, acquérir ou assumer, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la détention de titres, de créances et de tous biens (incluant des valeurs mobilières de toutes sortes), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels ainsi que ceux liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques.

La Société peut prendre en charge ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou biens, en garantissant les dettes ou les engagements ou en s'obligeant de toute autre manière.

La Société peut procéder à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus). La Société peut aussi acquérir, détenir ou céder des participations dans des sociétés de personnes ou d'autres entités.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et tout type de créance ou d'action, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

Conformément à, et dans la mesure permise par, la Loi sur la Titrisation de 2004, la Société peut également consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de



ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris son «trustee» ou son mandataire, s'il y en a) et/ou toute entité participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs, sauf dans les circonstances où la Loi sur la Titrisation de 2004 le permet.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur la Titrisation de 2004.

Conformément à la Loi sur la Titrisation 2004, le Conseil d'Administration peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société attribuables à une émission d'obligations) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

**Art. 5. Capital.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après.

**Art. 6. Actions.** Les actions sont et resteront nominatives.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par chaque actionnaire. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

**Art. 7. Transfert des Actions.** Le transfert des actions se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

**Art. 8. Obligations.** Les obligations émises par la Société sous forme nominative ne pourront, en aucun cas, être converties en obligations au porteur.

**Art. 9. Assemblée des Actionnaires de la Société.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg-Ville au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois d'avril de chaque année à neuf heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg-Ville, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

**Art. 10. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.** Les délais de convocation et quorums requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax, par câble, par télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

**Art. 11. Administration de la Société.** La Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Les actionnaires détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un



administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

**Art. 12. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration peut nommer un président parmi ses membres et pourra désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le président du Conseil d'Administration ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera au Luxembourg.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter au Conseil d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel (muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) un autre administrateur comme son mandataire.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce Conseil d'Administration. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 12. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

**Art. 13. Procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président du Conseil d'Administration qui en aura assumé la présidence ou par deux administrateurs de la Société.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il en existe un) ou par tout administrateur de la Société.

**Art. 14. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'acquisition, de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société, et notamment le pouvoir de transférer, céder et disposer des actifs de la Société conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée sur les sociétés commerciales (ci-après, la Loi de 1915) ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 15. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, administrateur ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière. La nomination d'un administrateur nécessite l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 16. Signatures autorisées.** La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

**Art. 17. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou est un administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, uniquement en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui devra ratifier une telle transaction.

**Art. 18. Réviseur d'entreprises.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises indépendants. Le ou les réviseurs seront nommés par le Conseil d'Administration conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004. Le conseil d'administration déterminera leur nombre, leur rémunération et les conditions dans lesquelles ils assumeront leurs fonctions.

**Art. 19. Exercice social.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

**Art. 20. Affectation des Bénéfices.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) dudit bénéfice, qui sera affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes pourront être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le conseil d'administration de la Société et devront être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi de 1915.

**Art. 21. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée dans les mêmes conditions que celles nécessaires pour modifier les Statuts, auxquelles il est fait référence à l'article 22 ci-dessous. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de la liquidation. Une telle assemblée générale des actionnaires de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 22. Modifications statutaires.** Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des actionnaires de la Société dans les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi de 1915.

**Art. 23. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915 ainsi qu'à la Loi sur la Titrisation 2004.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 30 novembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société sera tenue en 2007.

#### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes déclarent qu'ils souscrivent les 3.100 (trois mille cent) actions représentant la totalité du capital social comme suit:

1) 9127-4183 QUEBEC Inc., préqualifiée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions. . . . .	3.099
2) CADLUX HOLDCO, S.à r.l., préqualifiée, une action . . . . .	1
Total: trois mille cent actions. . . . .	3.100

Toutes ces actions ont été libérées par les actionnaires à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de la Loi de 1915.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de EUR 5.000,- (cinq mille euros).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. le nombre d'administrateurs est fixé à 3 (trois);
2. sont nommés administrateurs de la Société:
  - a) M. Kuy Ly Ang, administrateur, dont l'adresse professionnelle est à 154, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg;
  - b) M. James Bradley Unsworth, administrateur, dont l'adresse professionnelle est à Herengracht 483, Amsterdam 1017 BT, Pays-Bas;
  - c) M. Marc Boudreau, gérant, avec adresse professionnelle à 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2B6;
3. le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2011; et
4. le siège social de la société est fixé à 56-58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Giersch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 61, case 11. – Reçu 1.250 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(080786.3/230/521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**ASTREA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 95.347.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(068222.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

---

**XYTE FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 85.612.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Signature.

(068251.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

---

**W.E.P. S.A., WORLD ENERGY PROGRAM, Société Anonyme.**

Siège social: L-8540 Ospern, 14, An der Oicht.

R. C. Luxembourg B 95.084.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(068345.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

---

84858

**LUMO-INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 77.845.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**LUMO-INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 77.845.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069986.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**LUMO-INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 77.845.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069988.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**LUMO-INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 77.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069989.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**LUMO-INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 77.845.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069990.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
H. R. Luxemburg B 68.563.

Die Bilanz am 31. Dezember 2005, einregistriert in Luxemburg, am 17. Juli 2006, Ref. LSO-BS06376, ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 17. Juli 2006 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

(070117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**PETRAN, S.A. POUR LE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-6673 Mertert, 30, Cité Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

S. Paché.

(070134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**PETRAN, S.A. POUR LE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-6673 Mertert, 30, Cité Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

S. Paché.

(070132.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**PETRAN, S.A. POUR LE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-6673 Mertert, 30, Cité Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

S. Paché.

(070130.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**PETRAN, S.A. POUR LE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-6673 Mertert, 30, Cité Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

S. Paché.

(070127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**PETRAN, S.A. POUR LE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-6673 Mertert, 30, Cité Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.513.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, réf. LSO-BP00794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

S. Paché.

(070125.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE MONT SAINT-LAMBERT II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 80.555.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(070542.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

---

84860

**ROCKINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 53.245.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature

*Un mandataire*

(069468.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

---

**DLV INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 92.917.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(070273.4//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

---

**ACTIVE CONSULTING FOR TECHNICAL EQUIPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 72, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 110.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04235, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

*Pour ACTIVE CONSULTING FOR TECHNICAL EQUIPMENT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070459.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

---

**SEVA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5855 Hesperange, 1, rue Jos Sunnen.  
R. C. Luxembourg B 88.824.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

STRATEGO INTERNATIONAL, S.à r.l.

*Fiduciaire*

Signature

(070784.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

---

**IMMO PETRUSSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 35.652.

Le bilan abrégé arrêté au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070932.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

---



**MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 8.659.100,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.057.

## EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé du 22 juin 2006 que la société DORY 1, S.à r.l., domiciliée au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg a cédé 11.228 (onze mille deux cent vingt-huit) parts sociales de la société, qu'elle détenait dans le capital de la Société, à la société DORY 1 (NFR), S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.773.

Il en résulte que la société DORY 1 (NFR), S.à r.l., est maintenant détentrice de 11.228 (onze mille deux cent vingt-huit) parts sociales de la société et que la société DORY 1, S.à r.l., détient à présent 6.956 (six mille neuf cent cinquante-six) parts sociales de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074203.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 111.250.

## EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé du 10 juillet 2006 que la société B&B POWER MALTA HOLDINGS LIMITED, domiciliée au 171, Old Bakery Street, Valleta (VLT09), Malte et inscrite au registre du commerce de Malte sous le numéro C37863, a cédé 250 (deux cent cinquante) parts sociales qu'elle détenait dans le capital de la Société, à la société B&B POWER MALTA (FLINDERS) LIMITED, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valleta (VLT09), Malte et inscrite au registre du commerce de Malte sous le numéro C38974.

Il en résulte que la société B&B POWER MALTA (FLINDERS) LIMITED est maintenant détentrice de 250 (deux cent cinquante) parts sociales correspondant à 100% du capital social de la Société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074205.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**DANEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 68.046.

## EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration que Monsieur Peter Vansant a démissionné de son poste d'administrateur-délégué de la société.

En conséquence, seule la société PROGRESS INVEST S.A. pourra engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 juin 2006.

PROGRESS INVEST S.A.

*Administrateur-délégué*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074638.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**PANLOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 87.068.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 10 avril 2002, acte publié au Mémorial C n° 1045 du 9 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PANLOGISTIC S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(074397.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**PANLOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 87.068.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 10 avril 2002, acte publié au Mémorial C n° 1045 du 9 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PANLOGISTIC S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(074399.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**PANLOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 87.068.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 10 avril 2002, acte publié au Mémorial C n° 1045 du 9 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PANLOGISTIC S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(074401.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**UPSIDE I CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 76.607.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2006*

1. L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social au 11, bd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

2. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074448.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

---

**S.S.I. PARTICIPATIONS & PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 82.854.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 juin 2001, acte publié au Mémorial C n° 5 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.S.I. PARTICIPATIONS & PARTNERS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(074421.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

**CHARLIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 68.044.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration que Monsieur Peter Vansant a démissionné de son poste d'administrateur-délégué de la société.

En conséquence, seule la société PROGRESS INVEST S.A. pourra engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 juin 2006.

PROGRESS INVEST S.A.

Administrateur-délégué

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074642.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

**K & K GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 109.629.

*Extrait des résolutions des associés du 24 février 2006*

Il résulte de la résolution prise par les associés de la Société le 24 février 2006 que Monsieur Philippe Leclercq, employé privé, demeurant professionnellement au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, est remplacé de son poste de gérant, avec effet au 24 février 2006, par EMPoint, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.821. EMPoint, S.à r.l. est nommée gérant pour une durée indéterminée.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074685.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

**K & K GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 109.629.

Acte Constitutif publié à la page 60213 du Mémorial C n° 1255 du 23 novembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074673.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

84864

**ALENEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 107.097.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ALENEX S.A.

Signature

(076003.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**FIGUET ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 60.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(076508.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**ANTRACIT CREATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2715 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.260.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**TAREC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2715 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.526.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076525.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---

**LINEAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2715 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 84.269.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076528.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

---